

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 81 (1984)
Heft: 1-2

Artikel: Contrôle du miel SAR
Autor: Léchaire, Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067654>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Contrôle du miel SAR



Miel contrôlé

1/2 kg

84 2785

10. POURQUOI IMPRIMER L'ANNÉE DE LA RÉCOLTE SUR LES ÉTIQUETTES ET TIMBRES ?

Réponse: a) Pour assurer aux acheteurs que la marchandise est bien de l'année en cours ou écoulée. Par là même, **une marque de fraîcheur** comme pour tout autre produit alimentaire !

(En tant que consommateur, que pensez-vous d'une bouteille de vin ne portant pas l'année de production ? ... Cette comparaison n'est peut-être pas la meilleure, mais elle doit suffire à vous faire réfléchir !)

b) En cas de litige ou de contestation entre acheteur et vendeur **notre possibilité d'intervention SAR se prescrit après deux ans dès la récolte annoncée**. Il s'agit là de la durée limite de conservation des échantillons, tant du côté SAR que du côté de la section.

11. POURQUOI UTILISER UNE OU PLUSIEURS CARTES ? ... pour la même récolte !

Réponse: le fait d'obtenir une carte de contrôle n'est pas non plus que pour vous mettre à l'abri d'une éventuelle contestation et avoir ainsi de quoi vous défendre officiellement si vous pratiquez la vente au détail. C'est aussi **un document que vous devez remettre aux détaillants ou grossistes et qui doit accompagner la facture de votre livraison en gros**. Une autre carte vous est délivrée sur demande et doit rester en votre possession pour la vente au détail. **Il vous est délivré gratuitement autant de cartes que désiré, pour autant que le total des kilos de celles-ci n'excède pas le total des kilos de récolte annoncée !**

12. LE CONTRÔLE DU MIEL EST-IL OBLIGATOIRE ?

Réponse: si le contrôle du miel n'est pas obligatoire, **chaque participant doit se sentir privilégié et être de ce fait au bénéfice de faveurs dont le reste des apiculteurs ne profitent pas**.

C'est premièrement la **possibilité de livrer l'excédent de sa production de l'année** (et non des deux ou trois dernières) à la **Centrale de Gland** qui vous en assure la prise en charge **au prix officiel** fixé par la Fédération suisse des sociétés d'apiculture (FSSA) publié dans le bulletin chaque année, en même temps que les conditions de prise en charge.

13. QUE PENSER D'UN CONTRÔLE ORGANISÉ PAR LES APICULTEURS EUX-MÊMES!

Réponse : c'est encore une fois par l'emploi de l'étiquette ou du timbre officiel que vous avez l'occasion de prouver aux consommateurs que vous faites partie d'une association forte, composée de producteurs, consciencieux et compétents et vous ne le répéterez jamais assez. Ceux-ci provoquant très souvent des questions, vous avez alors la possibilité de faire connaître l'existence du contrôle, de ses buts divers ainsi que de son organisation.

Vous avez là le moyen de vous différencier en qualité par rapport à un détaillant qui achèterait en gros du miel d'une autre région, et le mettrait en boîtes lui-même dans de mêmes emballages que ceux qui nous sont habituellement fournis par nos fournisseurs.

— C'est aussi un moyen d'éliminer peu à peu les collègues peu sérieux ou la concurrence indésirable, et je pense particulièrement à quelques frontaliers «indélicats» qui vendent en Suisse du miel extérieur dans nos emballages suisses à des prix intéressants tant pour eux que pour leurs clients.

— C'est vous faciliter, autant que possible, pour placer votre récolte aux consommateurs avant qu'ils ne soient obligés de s'approvisionner dans les grands magasins.

— C'est encore pratiquer tous ensemble une publicité collective par la diffusion du «**LABEL DE QUALITÉ SAR**» qui doit être l'emblème d'un miel de qualité renommée et satisfaire ainsi la plus grande partie des amateurs de bon miel.

14. SURVEILLANCE

En plus des contrôleurs de votre section, **votre rôle d'apiculteur-producteur est aussi de surveiller le marché dans votre région** et de dénoncer toute irrégularité ou non respect des prix officiels au responsable du contrôle de votre section qui fera le nécessaire suivant l'importance des cas. **Au besoin, il se fera même appuyer par le responsable SAR.**

Rappelez-vous bien que vos collègues vous font indirecte-

ment de la publicité. De ce fait, il est naturellement important que celle-ci soit très bonne et que vous ne la laissiez pas ternir par des négligents ou malhonnêtes.

15. QUI EXERCE LA SURVEILLANCE DE TOUTE CETTE ORGANISATION ?

Réponse: votre serviteur, en qualité de membre du comité central SAR et désigné par lui.

Ses principales attributions sont en effet de:

- a) surveiller les opérations concernant le contrôle,
- b) trancher les cas douteux et les litiges,
- c) faire analyser le miel douteux par l'Office cantonal du contrôle des denrées alimentaires du domicile de l'apiculteur (les frais d'analyse étant à la charge de l'apiculteur si son miel est contesté!),
- d) délivrer les cartes, étiquettes, timbres et panneaux SAR,
- e) fournir aux sections le matériel nécessaire,
- f) renseigner les sections et les membres par la voix du journal ou par correspondance directe,
- g) établir un décompte annuel du contrôle et de la vente de matériel divers,
- h) tenir **un FICHER de tous les membres** qui ont participé au contrôle et dont le miel a été **ADMIS** ou **REFUSÉ**,

- i) conserver les échantillons reçus pendant deux ans à dater du 1^{er} septembre de l'année de la récolte, etc.

CONCLUSION:

Suite à différents échanges de correspondance, il n'était pas vain de rappeler à chacun **l'esprit dans lequel doit être effectué le contrôle** de même que de vous faire bénéficier du principal des réponses données à chaque particulier.

Enfin, et si tous les apiculteurs dignes de ce nom voulaient se donner la main, nous parviendrions au résultat tant espéré, de supprimer les réclamations inadmissibles et encore trop nombreuses relatives à notre production.

Le responsable du contrôle
du miel SAR

Marc Léchaire

Je cherche à louer

Endroit pour poser mes ruches, région Genève, Vaud, éventuellement j'achèterais des ruches sur place.

Tél. (022) 33 03 90

Mots croisés

Solution des mots croisés de Noël

P	A	R	T	H	E	N	O	G	E	N	E	S	E		O	M	E	G	A
A	R	A	S		T	E	T	A	R	D	S		S	E	P		R	U	S
S	T		E	L	E	V	A	G	E		T	A		L	E	R	O	T	S
C	H	I	T	I	N	E		E		F	E	R	R	E	R	A	S		E
A	R	A	S		D	U	Q	U	E	L		A	C	C	E	D	I	E	2
L	O	M	E		E	X	A	R	Q	U	E	S		T		I	O	N	
E	P			V	S		S	E	U	I	L		F	R	E	O	N		C
S	O	B	R	E		P	I		I	D		P	E	U	L	S		J	O
	D	O	U	R	O		D	E	L	I	R	I	U	M		O	U	E	N
M	E	S	S			B	A	T	I	T		S	T		E	N	T	A	T
I		T	E	M	P	O			B	E	R	T	R	A	N	D		N	R
C	A	R	R	E		A	T	O	R		A	I	E	U	L	E	S		E
A	R	Y	E	N			A	B	E	I	L	L	E		I	S	A	R	D
	E	C	2	E	M	A	T	E	U	S	E	S		A	S		L		I
P	N	H			A	L	A	I	R	E			B	L	A	G	U	E	R
L	I	E		C	O	A				R	E	H	A	B	I	L	I	T	E
O	C		C	H	R	I	S	T	I	A	N	I	S	A	T	I	O	N	
N	O		O	U	I	S		A	N	N	E	L	E	T		O	N	A	P
G	L	A	N	E		E	R	I	N		E		R	E	M	S		I	
E	E	G	E		E	S	O	T	E	R	I	S	M	E		E		A	N

Matière grise solidifiée, Larousse dépassé, pas du gâteau, etc., tels sont les termes que certains d'entre vous ont rajouté au bas de leur solution. En effet, quel déchet ! 89 réponses reçues, 35 exactes. Ah ce Y de aryen-bostryche ce cep au lieu de sep sans parler des fermeras au lieu de ferreras ou autre rams, plus quelques fautes dues certainement à des erreurs de copie...

Ont été tirés au sort et ont reçu un prix :

1. Madeleine Merçay, Miécourt.
2. Pierre Marclay, Genève.
3. Jules Pierraz, Dranse/Liddes.
4. Claude Pittet, La Chaux-de-Fonds.
5. Albert Clavel, Lausanne.

Ont également répondu juste :

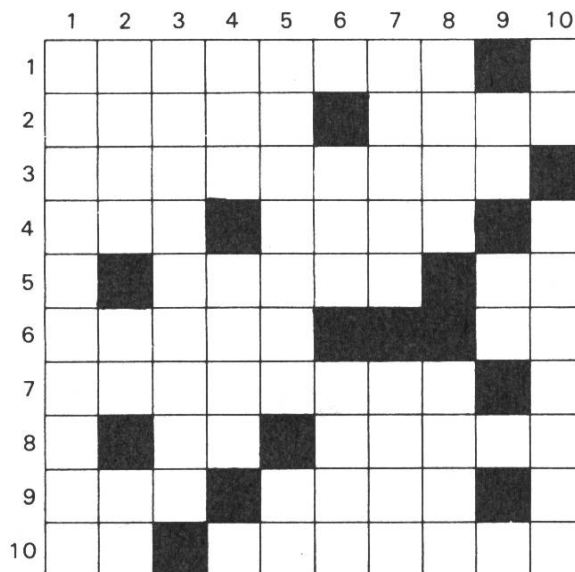
6. Jean Cousin, Orvin.
7. Emile Pharisa, Estavannens.
8. Denise Desponds, Mont-sur-Rolle.
9. Eddie Mabillard, Grimisuat.
10. Célestin Métrailler, St-Maurice.
11. A. Amstutz, Crassier.
12. Alfred Pawicki, Villars-Burquin.
13. André Genton, Riex.
14. Marinette Mollet, Lausanne.
15. Marcel Bornand, Ste-Croix.
16. Michel Fahrny,
La Chaux-de-Fonds.
17. Nadine Walther, Colombier.
18. Roland Gloor, Ste-Croix.
19. A. Porchet, Syens.
20. Albert Cornu, Bevaix.
21. J.-P. Perrin, Ste-Croix.
22. Hilaire Goumand, Martigny.
23. Georges Beaud, Genève.
24. André Derivaz, St-Gingolph.
25. Alphonse Marclay, Champéry.
26. Anne-Marie Gremion, Bulle.
27. Mme. L. Vial, Le Crêt.
28. Henri Genoud, Fribourg.
29. Eric Amstutz, La Chaux-de-Fonds.
30. Jean-Jacques Kaesch, Yverdon.
31. J. Chollet, Vendlincourt.
32. Amédée Chételat, Saignelégier.
33. Nelly Schneeberger, St-Imier.
34. Théophile Chételat, Corban.
35. P. Lager, Chavannes-Les Forts.

Mots croisés N° 1

par Ambroise d'Entremont

HORIZONTALLEMENT

1. Maladie très redoutée par les apiculteurs. 2. Réduire en miettes. Boîte protectrice. 3. Phrases qui ne disent jamais oui.



4. Un sot malmené. Poèmes. 5. fleurs en grappes. Précède MI. 6. Unira. Article contracté. 7. Cadeaux de fin d'année. 8. Champion. Imite un hibou. 9. Au SECOURS!... Passages alpins (inversés). 10. Symbole de l'erbium. Supportent le poids des véhicules.

VERTICALEMENT

1. Elle aère la ruche. 2. Habitants. Allez la messe est dite (phonétiquement). A donné une certaine fièvre à des chercheurs. 3. Riras. 4. Roue de poulie. Vieilles colères. 5. Bruant d'Europe. Sinistres hitlériens. 6. Prénom féminin. Ne valent rien. 7. Le sang des plantes (pluriel). Patron des orfèvres. 8. Saisons. Aspire un liquide. 9. Vieilles habitudes. Bronzait Cléopâtre. 10. Note, ou le mot du rêveur. Le contraire du courageux.